

Lettre et tract transmis à Moutier le 11 novembre 1994 à l'occasion de la séance constitutive de l'Assemblée interjurassienne durant laquelle manifestait le Groupe Bélier

Sorvilier, le 11 novembre 1994

A Monsieur René Felber
Ancien président de la Confédération
et premier président de l'Assemblée
interjurassienne

Monsieur Felber,

Une procédure plébiscitaire inique, imposée par le canton de Berne, sous le regard approbateur de la Confédération, a déchiré le peuple jurassien pourtant uni par plus de mille ans d'histoire commune. Haine, violence, injustice ont alors meurtri jusqu'au plus profond de sa chair le Jura-Sud. Bel exemple de politique colonialiste à la sauce bernoise. Le silence complice des autorités fédérales nous laisse un goût plus qu'amer. Malgré tout, demeure encore intacte la volonté inébranlable des Jurassiens de recouvrer leur liberté. Car dans le canton de Berne, point de salut pour le Jura méridional, ni économique, ni politique, ni culturel.

Aujourd'hui, une "Assemblée interjurassienne" dont l'objectif déclaré est de «régler politiquement la question jurassienne» va siéger pour la première fois. De nombreuses voix se sont réjouies de cet événement. D'autres, par contre, ont clairement exposé leur scepticisme. Nous, nous sommes pragmatiques. Essayons donc. Jurassiens du nord et du sud, redécouvrons-nous; réalisons ensemble à nouveau de grands projets; construisons le Jura de demain. Qu'en dépit de frontières arbitraires, apparaisse alors ce qui n'a jamais cessé d'être, l'unité du Jura.

Impérativement, l'Assemblée interjurassienne devra à brève échéance poser le problème de fond : la remise en question de l'appartenance cantonale du Jura-Sud. A ce moment-là seulement, sa raison d'être aura un sens. Car ne croyez pas que la nouvelle entente cordiale entre deux gouvernements cantonaux met un terme au conflit jurassien. Il enflammera la Suisse tant que les Jurassiens du sud n'auront pas les moyens institutionnels de sauvegarder leurs intérêts.

Dans le Jura, avec ses adversaires politiques, la jeunesse jurassienne est ouverte au dialogue qui doit être constructif. Mais face à Berne, face aux pouvoirs établis qui nous garrottent, nous ne désarmerons pas.

Monsieur Felber, vous avez l'honneur ce jour de présider la première Assemblée interjurassienne. Mandaté par la Confédération, vous en êtes aussi le représentant. Au bout d'une année, vous passerez le témoin. Les autorités fédérales ne devront pas s'imaginer alors qu'elles auront assumé leurs obligations. Elles auront à prendre leur part de responsabilités aussi longtemps que la Question jurassienne n'est pas résolue. Nous y veillerons.

Nous vous avons en grande estime, Monsieur Felber, et nous savons que vous accomplirez votre tâche au mieux. En espérant que vous trouverez ici des gens soucieux du Jura, nous vous souhaitons plein succès dans l'entreprise qui vous attend.

Karim Boukhris
Animateur principal du Groupe Béliér

L'ASSEMBLÉE INTERJURASSIENNE...

n'est pas un bidule **SI** elle

- rétablit l'unité morale et la confiance entre Nord et Sud;
- défend la langue française;
- est indépendante des pouvoirs cantonaux;
- n'est pas prisonnière des partis politiques;
- est à l'écoute des Jurassiens;
- ne cache pas ses travaux mais les publie;
- décide valablement en disposant d'une large autonomie financière;
- sollicite les forces vives du Jura et réalise de grands projets;
- redonne au Jura-Sud la faculté de gérer ses affaires;
- libère le Jura-Sud de la tutelle bernoise.

Groupe Bélier

La jeunesse jurassienne a beaucoup d'espoirs, ne la décevez pas !